

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 11 août 2009 à 19h30.

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne

Monsieur Eric Lapointe, conseiller au siège numéro 6, est absent.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux téléspectateurs à l'écoute.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2009-08-224

Il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 22 : autres items

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 JUILLET 2009, DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 13 JUILLET 2009 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUILLET 2009.

AQUEDUC – ÉGOUTS – ORDURES

4. TRAVAUX DE NETTOYAGE DU RUISSEAU FOLEY
 - 4.1) SECTEUR RUE LAPOINTE
 - 4.2) SECTEUR RUE PRINCIPALE OUEST
5. PROBLÈME DE MANGANÈSE
6. VENTE : TERRE DE REBUT

7. PROBLÈME D'ÉGOUT PLUVIAL RUE PRINCIPALE EST :
DEMANDE AUX MINISTÈRES DES TRANSPORTS

LÉGISLATION

8. ADOPTION DU RÈGLEMENT 91-2009 MODIFIANT
L'ARTICLE 1.3 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 52-2006
ÉTABLISSANT LA NOUVELLE TARIFICATION DES
PERMIS ET CERTIFICATS RELATIFS À LA LOI SUR
L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME ET À LA LOI SUR
LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT
9. RÈGLEMENT 92-2009 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE
TAXE POUR LE FINANCEMENT DES CENTRES
D'URGENCE 9-1-1
10. SAUVONS LES BUREAUX DE POSTES PUBLICS ET LA
LIVRAISON EN MILIEU RURAL

URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

11. HYDRO-QUÉBEC : DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL MIEUX
CONSOMMER – APPROCHE RÉGIONALE ET
COMMUNAUTAIRE 2007-2010
12. IMPRESSION : BROCHURE TOURISTIQUE « SAGA DES
GRÉGOIRE »

FINANCES

13. COMPTES DU MOIS
14. SUIVI : FACTURATION

TRAVAUX PUBLICS

15. RANG LE PETIT-SHENLEY : TRAVERSE

LOISIRS-TOURISME-SÉCURITÉ PUBLIQUE

16. OFFRE DE VENTE : 359 À 363 RUE PRINCIPALE
17. CAMION INCENDIE USAGÉ
18. FERMETURE DE LA CITERNE D'EAU PRÈS DU 290 RANG
6 NORD

INFORMATION

19. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC
20. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

21. CORRESPONDANCE

22. AUTRES ITEMS :

- SOUSSION : DYNAMITAGE DE LA CÔTE DU RANG 10 (CAP)
- SAINT-HONORE OPEN – COMITE DES LOISIRS : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE
- FRAIS – CHANGEMENT D'ADRESSE

23. PÉRIODE DE QUESTIONS

24. CLÔTURE DE LA SESSION

3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 JUILLET 2009, DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 13 JUILLET 2009 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUILLET 2009

2009-08-225

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance régulière du 7 juillet, de la séance d'ajournement du 13 juillet 2009 et de la séance extraordinaire du 21 juillet 2009 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés par la Directrice Générale/ Secrétaire-Trésorière.

4. TRAVAUX DE NETTOYAGE RUISSEAU FOLEY :

4.1) SECTEUR RUE LAPOINTE

Ce point est remis à la prochaine séance.

4.2) SECTEUR RUE PRINCIPALE OUEST

Ce point est remis à la prochaine séance.

5. PROBLÈME DE MANGANÈSE

Avant de délibérer sur ce point, les membres du conseil demandent à Monsieur Herman Bolduc, maire, de prendre des informations auprès des exposants lors du Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités.

6. VENTE : TERRE DE REBUT

2009-08-226

Il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'augmenter le coût des voyages de 10 roues de terre de rebut à vingt-cinq dollars (25).

7. PROBLÈME D'ÉGOUT PLUVIAL RUE PRINCIPALE EST : DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

2009-08-227 **Considérant** qu'un problème d'égout pluvial sévit dans le secteur Est de la rue Principale (à partir de l'adresse 542 jusqu'au 566);

Considérant que la rue Principale (route 269) est sous la juridiction du Ministère des Transports ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de demander au Ministère des Transports d'intervenir dans le dossier et de procéder aux études et aux relevés nécessaires pour résoudre le problème d'égout pluvial de la rue Principale Est.

8. ADOPTION DU RÈGLEMENT 91-2009 MODIFIANT L'ARTICLE 1.3 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 52-2006 ÉTABLISSANT LA NOUVELLE TARIFICATION DES PERMIS ET CERTIFICATS RELATIFS À LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME ET À LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

2009-08-228 Il est proposé par Monsieur Daniel Quirion, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 91-2009 modifiant l'article 1.3 du règlement numéro 52-2006 établissant la nouvelle tarification des permis et certificats relatifs à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et à la Loi sur la qualité de l'environnement pour la délivrance d'un certificat en vue de l'excavation d'un lac.

9. RÈGLEMENT 92-2009 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE POUR LE FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

2009-08-229 Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 92-2009 décrétant l'imposition d'une taxe pour la financement des centres d'urgence 9-1-1.

10. SAUVONS LES BUREAUX DE POSTES PUBLICS ET LA LIVRAISON EN MILIEU RURAL

2009-08-230 **ATTENDU QUE** le rapport de l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes recommande de remplacer le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés en milieu rural ou dans de petites villes par de nouvelles règles et procédures permettraient, entre autres, de remplacer des bureaux de poste publics par des comptoirs postaux exploités par le secteur privé ;

ATTENDU QUE le rapport recommande également de réévaluer la pertinence de la livraison aux boîtes aux lettres rurales;

ATTENDU QUE ces recommandations, si elles étaient mises en œuvre par le gouvernement fédéral, menaceraient le service postal public de notre collectivité et les emplois qui y sont rattachés et

modifieraient fondamentalement la nature du réseau de points de vente au détail et de livraison de Postes Canada;

ATTENDU QUE le rapport propose que Postes Canada utilise son processus de consultation auprès des collectivités quand elle entend fermer ou rationaliser un bureau de poste ou un comptoir postal et qu'elle se serve d'un processus semblable quand elle entend remplacer la livraison à des boîtes aux lettres rurales par un service de livraison à des boîtes postales communautaires, à des boîtes vertes ou à un bureau de poste, bien que ce processus de consultation soit hautement inadéquat.

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'écrire à Rob Merrifield, ministre responsable de Postes Canada, et de demander que le gouvernement maintienne dans notre collectivité le service postal public et les emplois qui y sont rattachés en rejetant les recommandations de l'Examen stratégique qui auraient pour effet :

1. de mettre fin au moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés en milieu rural et dans les petites villes et d'accorder à Postes Canada la souplesse nécessaire pour fermer des bureaux de poste visés par le moratoire actuel ou pour convertir des bureaux de poste publics en des points de vente privés;
2. de réduire la livraison à des boîtes aux lettres rurales sans d'abord examiner les différentes options ou sans consulter les résidents ou les représentants des travailleuses et travailleurs des postes.

QU'IL SOI AUSSI RÉSOLU QUE nous demandions que le ministre Merrifield consulte la population, les syndicats des postes et d'autres principaux intervenants en vue d'élaborer un processus uniforme et démocratique qui servirait à apporter des modifications fondamentales au réseau de points de vente et de livraison de Postes Canada.

11. HYDRO-QUÉBEC : DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL MIEUX CONSOMMER – APPROCHE RÉGIONALE ET COMMUNAUTAIRE 2007-2010

Ce point est remis à la prochaine séance.

12. IMPRESSION : BROCHURE TOURISTIQUE « SAGA DES GRÉGOIRE »

Ce point est remis à la prochaine séance.

13. COMPTES DU MOIS

2009-08-231

Les comptes du mois de juillet sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables du mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de juillet 2009 au montant de 679 938.90\$, soient acceptés et

payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 679 731.63\$, les comptes à payer représentent 25 229.78\$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 23 198.33\$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2009 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2009-08-231.

Edith Quirion, D. G.- Sec.-Trés.

14. SUIVI : FACTURATION

Ce point est remis au prochain comité de travail.

15. RANG LE PETIT-SHENLEY : TRAVERSE

Après délibérations, les membres du conseil ont décidé de ne pas autoriser l'installation d'une traverse près du 229, rang Le Petit-Shenley, mais plutôt d'augmenter le diamètre du ponceau en place de vingt-quatre pouces (24) par un ponceau d'un diamètre de quarante-huit pouces (48).

16. OFFRE DE VENTE : 359 À 363 RUE PRINCIPALE

Ce point est remis à la prochaine séance.

17. CAMION INCENDIE USAGÉ

2009-08-232

Considérant que les camions incendies neufs furent livrés en juillet dernier;

Considérant que la municipalité désire se départir du camion autopompe usagé;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Daniel Quirion, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à faire paraître dans les journaux et sur Internet le camion autopompe usagé à vendre.

18. FERMETURE DE LA CITERNE D'EAU PRÈS DU 290 RANG 6 NORD

Ce point est remis à la prochaine séance.

19. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

Étant donné la période des vacances, la session du mois n'a pas eu lieu.

20. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPAL

Étant donné la période des vacances, la session du mois n'a pas eu lieu.

21. CORRESPONDANCE

La Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois de juillet 2009. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

22. AUTRES ITEMS

- **SOUMISSION : DYNAMITAGE DE LA CÔTE DU RANG 10 (CAP)**

Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Trés., informe les membres du conseil des résultats des soumissions pour le dynamitage de la côte du rang 10. Étant donné que le règlement d'emprunt n'est pas encore approuvé pour le Ministère, le contrat ne peut être octroyé au plus bas soumissionnaire.

- **SAINT-HONORE OPEN – COMITE DES LOISIRS : DEMANDE D'AIDE FINANCIERE**

2009-08-233 **Considérant** que le comité des loisirs demande une commandite pour l'achat d'un forfait d'un montant de deux cents dollars (200) ;

Considérant que ce forfait sera tiré parmi les participants du tournoi de golf annuel (Saint-Honoré Open);

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'octroyer un montant de cent dollars (100) au Comité des Loisirs pour l'achat d'un forfait. Suite à la tenue de l'événement, les membres du conseil demandent au comité des Loisirs de Saint-Honoré de Shenley de fournir un rapport financier (état des revenus et dépenses du tournoi de golf – Saint-Honoré Open).

- **FRAIS – CHANGEMENT D'ADRESSE**

2009-08-234 **Considérant** que la municipalité doit attribuer des numéros civiques aux terrains lotis dans les rues Boutin, Ennis et Pelchat ;

Considérant que l'adresse 443, rue Ennis avait été attribuée avant le lotissement et selon la méthode utilisée en milieu rural ;

Considérant que la méthode d'attribution des numéros civiques en milieu urbain diffère de celle du rural ;

Considérant que pour s'assurer d'une continuité dans les numéros civiques, il est nécessaire de changer l'adresse du 443, rue Ennis pour le 389, rue Ennis;

Considérant que ce changement engendre des frais aux propriétaires;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité de rembourser la somme de cent vingt dollars (120) aux propriétaires mentionnés en préambule pour couvrir les frais engendrés par le changement d'adresse.

23. PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence de contribuables, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

24. CLÔTURE DE LA SESSION

2009-08-235

Il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité de mettre fin à la présente séance. Il est 20 h 33.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.